

## Comparaison des effectifs de la pauvreté

par S. Subramanian, Institut d'études en développement de Madras, Chennai, Inde

**Le moyen le plus élémentaire**, et également le plus largement utilisé, d'évaluer l'étendue de la pauvreté dans une société est d'obtenir un simple dénombrement de l'effectif des pauvres, à savoir des personnes dont les revenus sont inférieurs à un seuil de pauvreté déterminé. La mesure la plus commune de la pauvreté est le taux de l'effectif, H, qui est la proportion des pauvres dans la population totale. Un autre indice de l'effectif, beaucoup moins fréquemment utilisé, est l'effectif total, A, à savoir le nombre total absolu des pauvres. L'un des problèmes afférents à la mesure de la pauvreté – qui n'est que rarement reconnu par les économistes professionnels – est que le taux de l'effectif et l'effectif total peuvent conduire à des conclusions contradictoires concernant l'évolution de la pauvreté. Ainsi par exemple, si au cours d'une période initiale 30 personnes sont pauvres sur une population de 100 et que, ultérieurement, 40 personnes sont pauvres sur une population de 200, le taux de l'effectif diminue, passant de 30 à 20 pour cent, tandis que l'effectif total augmente, passant de 30 à 40 personnes. Or on rencontre souvent ce type de problème. Par exemple, en prenant un seuil de pauvreté de 2,15 dollars par personne et par jour en parité de pouvoir d'achat, il a été estimé que le taux de l'effectif mondial de la pauvreté a diminué, passant de 66,7 pour cent en 1981 à 52,9 pour cent en 1991, tandis que sur cette même période, il a été estimé que l'effectif total mondial de la pauvreté a augmenté, passant de 2 450 millions à 2 735 millions.<sup>1</sup>

Un argument qui plaide fortement en faveur du taux de l'effectif par rapport à l'effectif total est que le premier, contrairement au second, correspond à ce qu'on pourrait appeler un « principe de probabilité », à savoir à l'exigence que la mesure de la pauvreté nous renseigne sur la probabilité de rencontrer une personne pauvre dans une société donnée. Mais l'effectif total correspond pour sa part, et contrairement au taux de l'effectif, au « principe du groupe cible ». Il s'agit d'un principe général de comparaison du bien-être formulé par l'économiste et philosophe John Broome et qu'on peut expliquer de la manière suivante. Si un ensemble donné d'individus a été identifié comme le seul groupe cible pertinent pour vérifier si une certaine situation est « bonne », alors on ne devrait évaluer si d'autres situations sont « bonnes » qu'au regard des intérêts du groupe cible identifié dans la situation comparée. Lorsqu'on parle de pauvreté, il semble tout à fait raisonnable de désigner la population pauvre comme seul groupe cible pertinent pour vérifier l'étendue de la pauvreté. Et si tel est le cas, il en découle que l'augmentation des revenus ou de la taille de la population qui n'est pas pauvre doit être traitée comme une information n'ayant aucune pertinence pour opérer des comparaisons en matière de pauvreté.

Il est facile de voir que, contrairement à l'effectif total, le taux de l'effectif ne respecte pas le principe du groupe cible. En voici un exemple simple. Imaginons une situation initiale dans laquelle la société est composée de deux individus disposant respectivement de revenus de 1 000 roupies et de 3 000 roupies, le seuil de pauvreté étant fixé à 2 000 roupies. Il est clair que le taux de l'effectif de la pauvreté pour cette société est de 50 pour cent. Supposons maintenant qu'une personne ayant un revenu de 3 000 roupies rejoigne cette société. Le taux de l'effectif de la pauvreté diminue alors, passant à 33,33 pour cent. Si une troisième personne ayant un revenu de 3 000 roupies vient s'ajouter à la société, ce taux diminue encore pour passer à 25 pour cent, et si l'on ajoute encore une autre personne ayant un revenu de 3 000 roupies, le taux de l'effectif de la pauvreté n'est plus que de 20 pour cent, etc. Ainsi donc, en augmentant simplement constamment l'effectif de la population qui n'est pas pauvre, on pourrait rapidement – en mesurant la pauvreté par son taux d'effectif – prétendre avoir presque totalement éliminé la pauvreté, même si en fait rien n'a été fait pour remédier à la pauvreté de l'unique personne qui représente le groupe cible des pauvres dans la société examinée.

En définitive, à quelles conclusions nous mènent ces réflexions ? Le taux de l'effectif H répond au principe de probabilité et ne respecte pas le principe du groupe cible, tandis que l'effectif total A répond au principe du groupe cible et ne respecte pas le principe de probabilité. Il pourrait donc s'avérer risqué de s'appuyer totalement sur H ou sur A pour évaluer l'évolution de la pauvreté. Cela nous conduit à conclure qu'il serait peut-être sage d'opter pour une « solution de compromis », tenant compte à la fois de H et de A, pour tenter d'éviter les jugements extrêmes auxquels l'un et l'autre principe, pris isolément, conduisent. Dans cet article, je me limite à poser le problème, sans étudier d'éventuelles solutions, pour mettre simplement en évidence le fait que ce problème a de graves répercussions conceptuelles et pratiques sur la mesure et la comparaison de la pauvreté.<sup>2</sup>

*Références bibliographiques :*

1. Il s'agit d'une version libérale du seuil de pauvreté établi par la Banque mondiale avec l'année 1993 pour année de référence. Voir la contribution de Martin Ravallion au magazine In Focus du Centre international pour l'action en faveur des pauvres, intitulé « Dollar a Day, How Much Does It Say? » (septembre 2004).
2. Voir S. Subramanian (2002) : « Counting the Poor: An Elementary Difficulty in the Measurement of Poverty », *Economics and Philosophy*, 18 ; et S. Chakravarty, S. R. Kanbur et D. Mukherji (2005) : « Population Growth and Poverty Measurement », à paraître dans *Social Choice and Welfare*.

Le **Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP)** est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui fait recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante:

[www.undp-povertycentre.org](http://www.undp-povertycentre.org)